



*Commune d'Icogne*

## **Informations du Conseil communal**

**Séance du 21 février 2012**

### **Travaux publics**

Le Conseil prend connaissance de l'autorisation accordée à l'entreprise Swisscom pour la création d'une chambre dans la route de Trechière.

### **Employés bureau communal**

Le Conseil décide de nommer Mme Annick Aymon, domiciliée à Icogne, au poste de Secrétaire en remplacement de Mme Danièle Bagnoud qui prendra sa retraite au mois d'avril de cette année.

### **Jeu de Golf**

Le Conseil approuve la Convention de collaboration et de partenariat entre le Golf Club de Crans-Montana, L'Ecole Suisse de Ski et Crans Montana Tourisme.